

les Canadiens étaient sous les ordres d'un officier persuadé que l'on pouvait épargner l'infanterie en utilisant à leur maximum l'artillerie et les mitrailleurs.

L'heure *H* de l'assaut fut fixée à 5 h 30 le matin du 9 avril. Au cours de la soirée précédente, on avait déplacé les troupes jusqu'à la ligne du front grâce à des tunnels longs de 6,4 kilomètres creusés spécialement pour assurer leur sécurité.

Il faisait encore nuit quand le Corps canadien monta à l'assaut. Moins d'une heure avant le début de l'attaque il avait commencé à neiger.

Le matin du 10 avril, les Canadiens remportaient la victoire après une bataille acharnée qui coûta la vie à de nombreux soldats. Les historiens attribuent cette victoire à une planification parfaite et au courage des troupes. Quatre Canadiens ont reçu la Croix de Victoria à l'issue de la bataille, dont trois à titre posthume.

#### **Le Canada devient une nation**

A la suite de cette victoire, les félicitations affluèrent de tous les coins du monde.

Jusqu'à-là, les Canadiens avaient laissé la Grande-Bretagne les représenter dans les affaires internationales. Après la conquête de Vimy, le Canada prit sa place dans le concert des nations. Ainsi, lors du traité de paix de Versailles, c'est le premier ministre du Canada, M. Robert Borden, qui signa le traité au nom du Canada.

#### **Services éducatifs au Bahreïn**

Un accord récent portant sur la fourniture de matériel et de services éducatifs marque le début de la coopération du Canada et de l'État de Bahreïn dans le domaine de l'éducation.

L'accord vise les domaines de coopération suivants: la formation des instituteurs, la préparation des programmes d'étude, la prestation de services à forfait et l'élaboration de systèmes d'appui éducatifs destinés aux institutions du Bahreïn.

L'accord a été préparé par la Corporation commerciale canadienne (CCC) au nom de l'Ontario Educational Services Corporation (OESC).

L'OESC est un organisme du gouvernement de l'Ontario qui facilite la fourniture de services éducatifs.

La CCC, corporation fédérale de la Couronne, conclut des contrats avec les gouvernements étrangers et avec des organismes internationaux au nom de fournisseurs canadiens de biens et services.

#### **Quelques statistiques financières sur l'éducation au Canada**

Selon Statistique Canada, en 1978-1979, les dépenses au chapitre de l'éducation ont totalisé \$18,6 milliards, soit une hausse de 6,4 p. cent par rapport à l'année précédente.

Ces dépenses représentaient 7,9 p. cent du produit intérieur brut (PIB) ou 9,9 p. cent du revenu personnel. Les trois ordres de gouvernement ont assumé plus de 90 p. cent des dépenses totales. Le reste provenait des droits et des recettes diverses. Les contributions des gouvernements à l'enseignement (\$17,3 milliards) ont représenté 17,2 p. cent des dépenses publiques totales et l'éducation a coûté en moyenne \$1 705 à chaque membre de la population active.

Le niveau élémentaire-secondaire a reçu les deux tiers du budget total pour l'éducation tandis que sa part d'effectifs à temps plein était de 90 p. cent. Cependant, les dépenses à ce niveau n'ont augmenté que de 5,5 p. cent par rapport à l'année précédente pour se chiffrer à \$12,4 milliards et la baisse des effectifs s'est établie à 2,2 p. cent, soit le plus fort taux annuel depuis 1971-1972.

Les gouvernements provinciaux ont fourni 66 p. cent des crédits nécessaires pour ce niveau et les municipalités en ont fourni 28 p. cent. L'analyse des dépenses des conseils scolaires, en particulier les dépenses par élève, révèle des augmentations importantes pendant la période de 1972 à 1978. Selon les estimations, les dépenses par élève (dégonflées grâce au nouvel indice de prix de l'enseignement élémentaire-secondaire), qui sont mesurées en termes réels, n'ont augmenté que de 13 p. cent entre 1975 et 1979 et ont diminué de 4 p. cent en 1979.

#### **Niveau postsecondaire**

Pour sa part, le niveau postsecondaire a reçu 28 p. cent du budget total de l'éducation, dont la majeure partie a été dépensée par les universités (63 p. cent) et les collèges communautaires (26 p. cent). Le reste est allé aux programmes d'aide aux étudiants et aux dépenses ministérielles. A ce niveau, les gouvernements provinciaux sont intervenus pour 75 p. cent, les frais de scolarité pour 9 p. cent et le gouvernement fédéral pour 9 p. cent, sans compter pour ce dernier les transferts fiscaux accordés aux provinces en matière d'enseignement (\$2,5 milliards).

En 1978-1979, les dépenses de fonctionnement des universités ont augmenté de 8,2 p. cent contre environ 12 p. cent

annuellement pour les deux années précédentes. L'analyse de ces dépenses par fonction a montré que 57 p. cent ont été affectés à l'enseignement et 13 p. cent à la recherche subventionnée. D'un autre point de vue, les salaires et traitement absorbaient 77 p. cent de l'ensemble des dépenses de fonctionnement des universités.

Contrairement à tous les autres secteurs de l'enseignement, les dépenses du postsecondaire non universitaire ont augmenté encore plus rapidement que lors des deux années précédentes. Le taux d'augmentation annuel s'est chiffré à 18,2 p. cent pour des dépenses de \$1,5 milliard en 1978-1979.

Finalement, le secteur de la formation professionnelle s'est attiré six p. cent du budget total de l'éducation. Les programmes de formation de la main-d'oeuvre, qui constituent la principale responsabilité directe du gouvernement fédéral dans le domaine de l'enseignement, couvrent à eux seuls la majeure partie de ce secteur et ont nécessité des dépenses fédérales de \$655 millions.

#### **Bienvenue à Montréal**

Un carnet de coupons-rabais d'une valeur totale de \$500 et vendu au prix de \$8,95 permet aux personnes visitant Montréal de réaliser des économies substantielles.

Lancé par Promotion de voyage Enr. (compagnie spécialisée dans la publication de brochures publicitaires au Canada), avec l'aide technique de CIDEM-Tourisme (Ville de Montréal), le carnet de coupons-rabais est en même temps un outil de publicité pour les 80 commanditaires de l'industrie qui ont collaboré à sa réalisation.

Le carnet s'adresse aux touristes, visiteurs de fins de semaine, représentants itinérants; mais les Montréalais peuvent aussi en profiter. Il touche l'ensemble du secteur touristique dont l'hébergement, la restauration, les divertissements et loisirs.

Le carnet est distribué par les agences de voyage, les commanditaires, la compagnie Eaton (Canada) et nombre de magasins et petits commerces de Montréal.

Un premier essai, qui se termine le 31 mai, a connu un tel succès que l'on vendra un second carnet pour la période allant du 1<sup>er</sup> juin au 30 novembre. Il comprendra un nombre plus grand de commanditaires dont Terre des hommes.